

DIRECTION ACTION CULTURELLE

FB/HB /VB/JPM/TR/ MI

DECISION N°

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Le MAIRE de VILLEPARISIS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération du conseil Municipal n°2022-01/02-01 en date du 15 février 2022 donnant délégation au Maire en vertu de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le 4^{ème} alinéa de ladite délibération susnommée,

CONSIDERANT la nécessité de conclure une convention dans le cadre d'une mutualisation d'idées et de moyens à destination de projets artistiques et culturels,

CONSIDERANT la consultation menée auprès de l'association *SHAM SPECTACLES* pour la production de spectacles dans l'espace public et d'animation d'ateliers à la sortie des écoles et sur le temps de l'étude entre juin et septembre 2026,

CONSIDERANT la proposition faite par l'association *SHAM SPECTACLES*,

DECIDE

Article 1

Le contrat est passé en application des articles L.2122-1 et R.2122-8 du Code de la commande publique, dans le cadre d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables.

Le contrat n°C26019 de mutualisation d'idées et de moyens à destination de projets artistiques et culturels au travers de l'organisation de spectacles de rue et d'ateliers est attribué à l'**association SHAM SPECTACLES, 26bis Rue du Commandant Rolland, 93350 LE BOURGET**, représenté par **Madame Cécile PREVOST**.

Le contrat est conclu pour un montant de **7700,00 € (sept-mille-sept-cents euros) TTC** (Association loi 1901, non assujetti à la tva), décomposé comme suit :

- Coût des interventions pour neuf ateliers de deux heures animés chacun par deux intervenants : $75 \times 2 \times 2 \times 9 = 2700,00 \text{ €}$ (deux mille sept-cents vingt euros),
- Coût de cession pour deux spectacles : **5000,00 €** (cinq mille euros).

Le contrat prend effet à compter de sa notification, avec un début d'exécution des prestations décomposées comme suit :

CALENDRIER 2026 : Ateliers et spectacles

Jun 2026

- 2/06 : atelier école Normandie-Niemen
- 4/06 : atelier école Joliot-Curie
- 9/06 : atelier école Barbara
- 11/06 : atelier école Normandie-Niemen
- 18/06 : atelier école Barbara
- 19/06 : spectacle Place François Mitterrand

Septembre 2026

- 8/09 : atelier école Joliot Curie
- 10/09 : atelier école Barbara
- 11/09 : spectacle Place François Mitterrand
- 15/09 : atelier école Normandie-Niemen
- 17/09 : atelier école Barbara

Article 2

Les dépenses relatives à ce marché sont inscrites au budget Communal de l'exercice concerné.

Article 3

Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Article 4

Madame la Directrice Générale des Services et le Comptable Public Assignataire de Meaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Meaux, à Madame la Comptable des finances publiques de Meaux et portée à la connaissance du Conseil Municipal.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à VILLEPARISIS, le

Le Maire,

Frédéric BOUCHE



The image shows a handwritten signature in black ink that reads "Bouche". To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text "MAIRIE DE VILLEPARISIS" around the top edge, "S.-&M." at the bottom, and "R.F." in the center. There is also a small star symbol on the right side of the stamp.

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20260203-26_11929-CC
Date de télétransmission : 03/02/2026
Date de réception préfecture : 03/02/2026

CONTRAT DE PRESTATION

Entre les soussignés :

L'association SHAM SPECTACLES

SIRET 48821102000026.

Code APE : 90012

Licence 1 n°L-D-21-4949

Licence 2 n°L-R-21-14608

Licence 3 n°L-R-21-14615

Siege Social : 26bis rue du Commandant Rolland, 93350 Le Bourget

Courriel : shamspectacles@gmail.com

Représentée par Monsieur Serge HAMON, en qualité de Directeur,

Ci-après dénommée « **le Prestataire** », d'une part,

ET

Centre Culturel Jacques Prévert - Ville de Villeparisis

N° SIRET / d'identification : 217 705 144 002 02

Code APE : 84.11 Z

TVA intracommunautaire : FR01 88 217 705 144

Licences : PLATES V-2024-001776

N° TVA intracommunautaire : FR01 88 217 705 144

Siège social : Mairie de Villeparisis, 32 Rue de Ruze, 77270 Villeparisis

Adresse postale : Centre Culturel Jacques Prévert

Mairie de Villeparisis, Place de Pietrasanta, 77270 Villeparisis

Téléphone du CCJP : 01 64 67 59 60

Représenté par Frédéric BOUCHE en qualité de Maire, d'autre part,

Ci-après dénommé « **le Client** », d'autre part,

Il est exposé ce qui suit :

Article 1 - Objet

Le présent contrat a pour objet la réalisation d'initiations cirque et de spectacles de rue entre juin et septembre 2026, devant les écoles et sur la place François Mitterrand.

Article 2 - Date et lieu

Pour les initiations cirques :

Le **mardi 2 juin 2026 de 16h30 à 18h30** devant l'école primaire Normandie-Niemen 77270 Villeparisis.

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20260203-26_11929-CC
Date de télétransmission : 03/02/2026
Date de réception préfecture : 03/02/2026

Le jeudi 4 juin de 16h30 à 18h30 devant l'école Joliot-Curie 77270 Villeparisis.

Le mardi 9 juin 2026 de 16h30 à 18h30 devant l'école Barbara 77270 Villeparisis.

Le jeudi 11 juin 2026 de 16h30 à 18h30 devant l'école primaire Normandie-Niemen 77270 Villeparisis.

Le jeudi 18 juin 2026 de 16h30 à 18h30 devant l'école Barbara 77270 Villeparisis.

Le mardi 8 septembre 2026 de 16h30 à 18h30 devant l'école Joliot-Curie 77270 Villeparisis.

Le jeudi 10 septembre 2026 de 16h30 à 18h30 devant l'école Barbara 77270 Villeparisis.

Le mardi 15 septembre 2026 de 16h30 à 18h30 devant l'école primaire Normandie-Niemen 77270 Villeparisis.

Le jeudi 17 septembre 2026 de 16h30 à 18h30 devant l'école Barbara 77270 Villeparisis.

Pour les spectacles :

Le vendredi 19 juin 2026 de 16h15 à 17h30 sur la place François Mitterrand 77270 Villeparisis.

Le vendredi 11 septembre 2026 de 16h15 à 17h30 sur la place François Mitterrand 77270 Villeparisis.

Article 3 - Obligations du prestataire

Le Prestataire s'engage à animer les ateliers et les spectacles comme indique à l'article 2 du présent contrat.

Article 4 - Prix

Le prix fixe pour la prestation ci-dessus mentionnée est de :

7 700€ TTC (sept mille sept cent euros)

Le prix comprend : 36h (trente six heures) d'initiations au cirque à 75€ TTC (soixante quinze euros) l'heure ; ainsi que 2 (deux) cabarets cirque à 2 500€ TTC (deux mille cinq cent euros) le spectacle.

L'association SHAM SPECTACLES n'est pas assujettie à la TVA, selon l'article 293 B du CGI.

Article 5 - Modalités de paiement

Le Prestataire fournira une facture reprenant l'ensemble des actions réalisées.

Article 6 – Annulation du contrat

Le présent contrat se trouverait suspendu ou annulé de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, dans tous les cas reconnus de force majeure. Toute annulation du fait de l'une ou l'autre des parties entrainerait pour la partie défaillante l'obligation de verser à l'autre une indemnité calculée en fonction des frais effectivement engagés par cette dernière.

Article 7 - Compétence juridique

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal Administratif de Montreuil, après épuisement des voies amiables.

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20260203-26_11929-CC
Date de télétransmission : 03/02/2026
Date de réception préfecture : 03/02/2026

Article 8 - Assurance

Le Prestataire s'engage à fournir une attestation responsabilité civile justifiant de sa couverture dans le cadre de ses activités.

Signature des parties

Fait en deux exemplaires, le 22 janvier 2026

Le Prestataire

Cécile PREVOST,
Présidente de Sham Spectacles

Le Client

Frédéric BOUCHE,
Maire de Villeparisis

SHAM Spectacles
26-26bis Rue du Cmtd Rolland
93350 Le Bourget
Siret : 48821102000026
APE : 9001Z
shamspectacles@gmail.com



A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops.